

L'Hymne National Allemand - Deutschlandlied

Petit historique :

La mélodie vient de l'ancien hymne impérial : „Gott erhalte Franz, den Kaiser" (« Dieu sauve l'Empereur Franz »), de Joseph Haydn. Le 3ème couplet est devenu hymne National en 1991. Au départ, il s'agissait d'un poème : „Das Lied der Deutschen" („le chant des allemands" écrit par August Heinrich Hoffmann von Fallersleben en 1841 lors de son exil à Helgoland.

Après la victoire de la Fédération allemande sur la France (vers 1870/1871) fut créé l'empire Wilhelm. Les couleurs nationales deviennent alors noir, rouge et jaune et l'hymne national devient: „Heil Dir im Siegerkranz" („je salue la couronne du vainqueur").

Le chant fut interdit à la fin de la 1ère Guerre Mondiale. Mais après un court laps de temps, le premier couplet fut de plus en plus utilisé par des partis nationalistes tel que le NSDAP et réinterprété pour s'accorder avec leurs idéologies. Il deviendra en date du 11.08.1922 officiellement l'Hymne National et deviendra le „Lied der Deutschen" (le chant des allemandes) par le Président Friedrich Ebert.

Après la 2ème Guerre Mondiale, alors que l'Allemagne de l'Ouest se reconstruisait, il fut réduit à son 3ème couplet lors d'évènements officiels. Après la réunification allemande en 1991, le seul 3ème couplet fut adopté comme hymne national de toute l'Allemagne. Les deux premiers ne sont pas interdits, mais ils ne sont jamais chantés lors des occasions officielles Cet accord a été pris par le Président Richard von Weizsäcker et le Chancelier Helmut Kohl.

Texte:

Einigkeit und Recht und Freiheit
für das deutsche Vaterland!
Danach lasst uns alle streben
brüderlich mit Herz und Hand!
Einigkeit und Recht und Freiheit
sind des Glückes Unterpfand:
|: Blüh im Glanze dieses Glückes,
blühe, deutsches Vaterland! :|

Unité, droit et liberté
pour la patrie allemande !
Tendons tous vers cela
fraternellement, avec le cœur et la main !
Unité, droit et liberté
sont le gage du bonheur ;
Prospère dans l'éclat de ce bonheur,
Prospère, patrie allemande. (bis)